

Plafond à enduire en plaque Gyplat™

Description

La plaque Gyplat™ est une plaque de plâtre cartonné **non perforée**, de largeur 400 ou 600 mm, de longueur 1200 ou 1500 mm, destinée à être clouée ou vissée sous plancher ou solivage bois. Elle constitue un support idéal pour réaliser des plafonds enduits au plâtre par application manuelle (enduits Lutèce 2000® C, 2000® L) ou mécanique (Lutèce® Projection 33X, Lutèce Projection 33 X Plus®).

Les produits Placo® utilisés dans les ouvrages de ce document apportent des garanties à l'utilisateur en matière de Santé, Sécurité et Environnement : voir fiches S01.

Seule l'association exclusive des produits Placoplatre® est la garantie de résultats conformes aux procès-verbaux et comptes rendus d'essais.



Domaine d'emploi

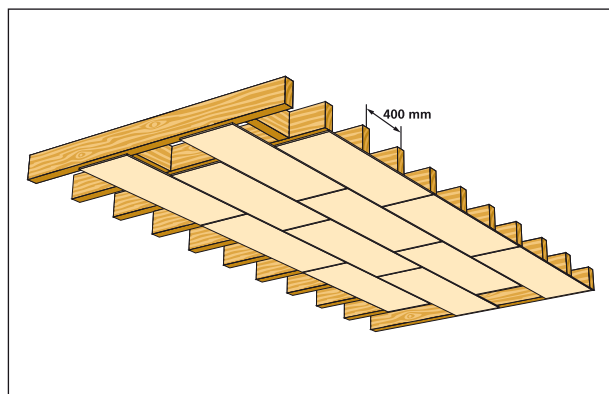
Les plaques Gyplat™ sont destinées à la réalisation de plafonds enduits au plâtre dans les logements individuels ou collectifs ainsi que dans les locaux tertiaires (magasins, restaurants...).

Constitution des ouvrages

Les plaques Gyplat™ sont posées :

- soit directement sur le solivage ou le plancher bois. Dans ce cas, les solives doivent avoir une largeur minimale de 75 mm, être disposées à un entraxe maximal de 500 mm et présenter une planéité inférieure à 5 mm sous la règle de 2 m,
- soit sur une structure intermédiaire dans le cas où le support ne respecte pas les conditions précédentes et dans le cas de fermettes assemblées par connecteurs. La structure intermédiaire est constituée d'un contre-lattage bois à entraxe 500 mm.

La mise en place de clips de joint R111 en bout de plaques est recommandée pour un bon alignement des plaques Gyplat™.



Plaque Gyplat™ 400 x 1200 vissée sur plancher bois directement sur solives largeur 75 mm entraxe 400 mm

Caractéristiques techniques

Les plaques Gyplat™ sont destinées à recevoir un enduit plâtre manuel ou allégé.

Enduits manuels Lutèce 2000® C ou Lutèce 2000® L

- Plâtre allégé monocouche adapté aux petites gâchées pour Lutèce 2000® C (prise 1 h 15), aux grosses gâchées pour Lutèce 2000® L (prise 2 h),
- épaisseur d'application de 3 à 25 mm selon supports et conditions d'application,
- utilisation immédiate après gâchage mécanique,
- pâte onctueuse et souple,
- facile à dresser, excellent rendu de finition,
- très blanc.

PLÂTRES MANUELS ALLÉGÉS		LUTÈCE 2000® C	LUTÈCE 2000® L
Application	Épaisseur en mm	3 à 25 ⁽¹⁾	
Comportement après application	Délai de recouvrement	Environ 2 semaines selon la saison et l'aération des locaux	
	Dureté (Shore C)	> 65	
Référence technique	Norme de mise en œuvre	NF P 71-201 (DTU 25-1) AT n° 9/05-809	
	Norme EN 13279-1	CE B4/20/2	CE B4/50/2

(1) selon A.T.

Enduits projetés Lutèce® Projection 33 X et Lutèce Projection 33 X Plus®

- Souple, notamment lors des phases de dressage,
- finition obtenue par feutrage ou par utilisation de Lutèce® Finition,
- très blanc, homogène et uniforme.

PLÂTRES PROJETÉS ALLÉGÉS		LUTÈCE® PROJECTION 33 X - 33 X PLUS®
Application	Épaisseur en mm	8 à 12
Comportement après application	Temps de séchage	Environ 2 semaines selon la saison et l'aération des locaux
	Dureté (Shore C)	> 65
Référence technique	Norme de mise en œuvre	NF P 71-201 (DTU 25-1)
	Norme EN 13279-1	CE B4/50/2

Réception de l'ouvrage

Avant enduit

Conformément aux DTU 25.222 et 25.232, la tolérance de planéité de la surface à enduire est de 5 mm sous la règle de 1 m.

Application de l'enduit plâtre

L'enduisage en application manuelle ou mécanique, ainsi que la réception de l'ouvrage seront conformes au DTU 25.1 "Ouvrages de Plâtrerie".

2008/Cette documentation technique annule et remplace les précédentes. Assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Toute utilisation ou mise en œuvre de matériaux non conforme aux règles prescrites dans ce document dégage le fabricant de toute responsabilité, notamment de sa responsabilité solidaire (art.1792-4 du code civil). Consulter préalablement nos services techniques pour toute utilisation ou mise en œuvre non préconisée. Les résultats des procès-verbaux d'essais figurant dans cette documentation technique ont été obtenus dans les conditions normalisées d'essais.

Les photos et illustrations utilisées dans cet ouvrage ne sont pas contractuelles. La reproduction, même partielle, des schémas, photos et textes de ce document est interdite sans l'autorisation de Placoplatre (Loi du 11 mars 1957).

Placoplatre : S.A. au capital de 10 000 000 € - R.C.S. Nanterre B 729 800 706
34, avenue Franklin Roosevelt - 92282 Suresnes Cedex - Tél. : 01 46 25 46 25 - Fax : 01 41 38 08 08

